



CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2023

L'An deux mil vingt-trois, le treize octobre, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Bannalec se sont réunis en séance à 18h15, salle du Conseil en Mairie, sur la convocation qui leur a été donnée le six octobre deux mil vingt-trois, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code général des collectivités territoriales.

Effectif légal du conseil municipal : 29

Nombre de conseillers en exercice : 29

Etaient présents :

M. Christophe LE ROUX, Mme Marie-France LE COZ, M. Jérôme LEMAIRE, Mme. Christelle BESSAGUET, Mme Odile LE CANN, M. Roger CARNOT, Mme Marie DUIGOU, M. Guy DOEUFF, Mme Annie BARRAULT, M. René PRAT, Mme Marie-José TOULLEC, M. Denis BARGUIL, M. Michel LE BERRE, Mme Martine PRIMA, M. Patrice CHAVRIER, M. Olivier LE BOUETTÉ, Mme. Marie-Hélène NAVINER, Mme. Florence LE MEUR, M. Arnaud TAERON, M. Gaëtan PRIMA, Mme. Sabrina LOUIS, M. Frédéric GUELTE, Mme. Anne-Laure RIGNAULT, M. Rayan LE CALLOCH.

Etaient absents :

M. Sylvain DUBREUIL, excusé à donné pouvoir à M. Jérôme LEMAIRE
Mme. Françoise MONNIER, excusée a donné pouvoir à Mme Marie-France LE COZ
Mme Christelle COUTHOUIS, excusée a donné pouvoir à Mme. Christelle BESSAGUET
M. Romuald FEVRIER, excusé a donné pouvoir à Mme Marie DUIGOU
M. Vincent BRATZLAWSKY, excusé a donné pouvoir à Mme Odile LE CANN

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Christophe LE ROUX, Maire.
Le Conseil Municipal a élu M. Rayan LE CALLOCH comme secrétaire.

DEL13.10.2023-054 : Subvention pour l'Agrifête 2023 à Mellac

Les Jeunes Agriculteurs du Finistère organisent un évènement dénommé Agrifête ayant pour objectif la promotion de l'agriculture et des agriculteurs. Cette année ce sont les Jeunes Agriculteurs de Quimperlé accompagnés de ceux de Scaër, Rosporden et Bannalec qui ont accueilli la 28^e édition de cette fête au lieudit Le Guidic en Mellac les 2 et 3 septembre dernier. Cet évènement n'est financièrement réalisable qu'avec des soutiens financiers, c'est pourquoi les Jeunes Agriculteurs du Finistère ont sollicité l'octroi d'une subvention par la commune de Bannalec.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

Décide de verser une subvention de 500 € aux Jeunes Agriculteurs du Finistère.

***Délibération adoptée à la majorité** (bulletin secret : 23 pour, 4 contre, 2 blancs)*

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

Le Maire,

The image shows a blue circular official stamp of the 'MAIRIE DE BANNALEC' with a central emblem. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Christophe LE ROUX'.

Christophe LE ROUX